

...ARCHIVES...



...ARCHIVES...

La Norme
Cahiers de Linguistique Sociale
n°1, 1976
Université de Rouen – Université de Perpignan

Archives de Glottopol
Revue de sociolinguistique en ligne

SOMMAIRE

A) Interventions

C. MARCELLESI :	
Norme et enseignement du français	p. 1
J.-P. KAMINKER :	
Les problèmes de la norme	p. 10
J. RETHORE :	
Description d'une pratique dans les classes de troisième : la correction des rédactions	p. 48
D. BAGGIONI :	
Pour un point de vue relativisé et historicisé sur la norme	p. 55
J.-B. MARCELLESI :	
Norme et hégémonie linguistique	p. 88
A. WINTHER :	
Norme et grammaticalité : la grammaire générative est-elle normative ?	p. 95

B) Discussion p.106

P. BRASSEUR, J.P. KAMINKER, D. BAGGIONI, J.B. MARCELLESI, B. GARDIN, P. QUEREEL, L. GUESPIN, J.P. GOLDENSTEIN, A. WINTHER.

C) Post-face

B. GARDIN :	
Quelques remarques	p.137
L. GUESPIN :	
La norme dans la logique du fait « langage »	p.142

NORME ET HEGEMONIE LINGUISTIQUE

J.-B. Marcellesi

Rouen

Je voudrais ici examiner la portée, les implications et le bien-fondé des affirmations selon lesquelles « le français enseigné à l'école » est un français de classe, c'est « le » français de la bourgeoisie » ou selon lesquelles « l'école ne parle pas à l'enfant sa langue maternelle ». Pour des raisons de commodité, je me placerai dans la situation des grandes villes dans les régions où ne coexiste pas, à côté de la langue nationale, un système linguistique entièrement différent comme le basque, le breton ou le corse. Je pense en effet que dans ces derniers cas les faits sont différents. D'abord je précise qu'il ne s'agit pas pour moi de nier l'importance du discours dans la qualification, la sélection et l'élimination. Bourdieu et Passeron, Baudelot et Establet ont établi dans ce domaine un certain nombre de faits indiscutables, même si on gauchit souvent, par illusion d'optique, l'orientation de leur démonstration. Au contraire, je serais presque tenté de dire que la thèse des deux langues masque cette importance en renvoyant les difficultés langagières à autre chose (dualité linguistique).

La critique de la thèse des deux langues exige d'abord que l'on s'entende sur ce qu'on appelle *langue*. S'il s'agit simplement de lui conférer le sens de « variété » ou de « niveau de langue », la discussion est purement terminologique. Dire que toute langue a des variétés et que ces variétés ont des conditions d'emploi particulières n'est évidemment pas original de nos jours et substituer à « variété » ou à « niveau de langue », le mot « langue » lui-même [p. 90] même n'ajoute à l'affirmation qu'un aspect provocateur, sans lui conférer l'originalité. Je n'examine donc ici les affirmations mentionnées que dans la mesure où leurs auteurs donnent à « langue » un sens plein.

Ces expressions sont dès lors référables à une certaine philosophie du langage qu'il s'agit d'explicitier en faisant appel à l'histoire de la linguistique. Sans qu'il y ait filiation reconnue ou consciente, cette attitude est une résurgence de la théorie de Nicolas Marr qui a été la linguistique dominante en Union Soviétique de 1925 à 1950 et dans les pays de démocratie populaire. Je laisse de côté ce qui dans le marrisme n'est pas directement lié à la nature de classe de la langue : le point sur lequel les affirmations que j'examine ici me paraissent néo-marristes est « la thèse des deux langues » comme le montre un numéro de *Langages* à paraître en juin. Cette thèse qui a été ensuite développée après 1948 en thèse des deux linguistiques, au moment de l'apogée du lyssenkisme et de la thèse des deux sciences (bourgeoise et prolétarienne) a été présentée jusqu'au printemps 1950, de la manière suivante : les langues d'une même classe dans des pays différents sont beaucoup plus proches entre elles, que dans le même pays les langues de classes différentes. Il n'y a pas, il n'y a

jamais eu de langue qui n'ait eu un caractère de classe, disaient les marristes. Il y aurait du reste à rechercher également dans nombre d'écrits contemporains la rémanence de la thèse de la nature superstructurelle de la langue, la thèse de la langue instrument de domination le plus puissant qui ait existé. [p. 91]

Si j'ai insisté sur la filiation marriste des thèses qui nous préoccupent ici, ce n'est pas pour que l'étiquette de « marriste » suffise à faire condamner une position ; simplement ces idées que l'on croit modernes et nouvelles ont été avancées et défendues avec acharnement il y a bientôt un demi-siècle et ont été consacrées comme officielles durant un quart de siècle par l'URSS de Staline.

La deuxième série de questions que je me pose tient au sens de « bourgeoisie » dans « le français de l'école, langue de la bourgeoisie ». On pourrait évidemment donner à « bourgeoisie » le sens que le terme peut prendre dans un certain populisme. Ou l'assimiler à petite bourgeoisie. C'est évidemment dans ce sens que l'on dit que les étudiants ou les enseignants sont des bourgeois. Là encore il y aurait une affirmation triviale : la thèse selon laquelle la forme de français enseignée à l'école est liée à une certaine instruction et à une certaine culture ne paraît contestée par personne. Mais comme l'emploi du mot bourgeoisie est lié à une critique sociale essayant de se réclamer du matérialisme historique, il s'agirait d'un abus lexical : toute la force de l'argumentation tiendrait dans la bivalence de l'emploi du mot. Il faut donc ou abandonner le terme bourgeoisie ou l'assumer entièrement, avec le sens qu'il a dans le domaine des luttes de classe. « Le français enseigné à l'école est la langue de la bourgeoisie » signifie dès lors qu'il est la langue de la classe dominante, c'est-à-dire à l'heure actuelle essentiellement la langue des couches monopolistes. C'est là le point nodal de la discussion et je montrerai dans ma conclusion comment se fait le [p. 92] glissement. Se pose dès lors le problème de l'ambiguïté de *de* dans « langue de la bourgeoisie ». Excluons aussi, provisoirement, nous aurons l'occasion d'y revenir, le sens large de la préposition *de*, qui permettrait de comprendre « langue de la bourgeoisie » comme « langue servant la bourgeoisie » ; c'est en effet le seul sens qui nous semble partiellement acceptable, *la langue servant le mieux la classe qui peut le mieux s'en servir*. En revanche au sens étroit qui conduirait à comprendre « langue de la bourgeoisie » comme « langue telle que la bourgeoisie la parle », nous proposons de la rejeter pour diverses raisons : d'abord parce que le discours typique de la bourgeoisie en tant que classe dominante est actuellement le discours technocratique ; il est difficile de dire qu'au moins dans la forme, le français de l'école est celui-là ; au contraire il faut tenir compte ici de toutes sortes de combats qui sont livrés contre le discours technocratique.

C'est ici qu'il faut faire appel au concept que nous proposons et qui est celui de « couches linguistiquement hégémoniques ». Nous entendons par là les couches dont l'activité langagière est prise comme modèle, est considérée comme centre de gravité de la langue et qui sont hégémoniques du point de vue de la langue sans être nécessairement dominantes du point de vue du pouvoir. Généralement les auteurs énumèrent dans ce domaine, sans les lier entre elles, diverses institutions qui commandent à la langue. L'énumération qui ne peut être envisagée que *hic* et *nunc* n'a pas grand intérêt en soi car elle n'est pas en mesure d'expliquer les contradictions. Dire par exemple que l'Académie Française et les mass media commandent à la langue c'est ne pas tenir compte [p. 93] de leurs contradictions, pour ce qui est de la politique linguistique. Poser l'importance dans ce domaine des couches culturellement et donc linguistiquement hégémoniques permet de se donner le cadre de la découverte de la composante des forces. On rejoint ainsi partiellement Labov et sa classe moyenne supérieure comme facteur du changement linguistique. L'inconvénient est qu'il faut un concept qui puisse rendre compte de l'existence de ces couches qui tantôt, dans certaines sociétés se confondent ou s'intègrent à la classe dominante, tantôt existent de manière autonome et parfois par sous-détermination ou surdétermination échappent partiellement au

contrôle de l'état. Tous les termes ici sont choisis : si nous disons *couches* (au pluriel) c'est pour ne pas envisager ces ensembles d'individus comme une classe unique. Si nous disons *culturellement*, c'est que le choix d'une variété ou même de telle ou telle forme linguistique est un choix culturel qu'on peut rapprocher du jugement esthétique. Enfin le terme d'*hégémonique* nous semble mieux que *dominant* impliquer à l'importance du rôle que joue le consentement des intéressés. Une fois admis le concept, il nous semble nécessaire, à chaque époque, de définir le rapport entre couches linguistiquement hégémoniques et pouvoir. En effet comme l'a montré F. Hincker (NC n°93, avril 76, pp. 4-10), « une classe ne peut durer uniquement par ses flics, ses généraux ». Si effectivement « l'essence de l'état, c'est l'organisation du fonctionnement de l'état, dans le sens de la reproduction de la classe dominante », « cette domination, cette hégémonie, s'exerce au moyen de la répression, au moyen de l'idéologie, mais aussi au moyen de l'organisation, jusque et y compris parce qu'il rend des [p. 94] services (hôpitaux, routes, une certaine stabilité, une certaine sécurité, un certain ordre, une certaine tranquillité) » F. Hincker, N.C. 93, p. 8 « Pour une critique assimilatrice de la théorie ». La diffusion d'une variété linguistique comme véhiculaire est l'un de ces « services » dont il faut reconnaître qu'il est réel : c'est dans cette variété que sont rédigés non seulement les écrits du pouvoir mais aussi ceux du mouvement ouvrier ou des partis de gauche mais aussi les écrits les plus contestataires. J'approuve entièrement sur ce point les précisions qu'apporte Renée Balibar dans *le Français d'aujourd'hui* de Sept. 1976, (en opposition avec certaines lectures qui ont pu être faites de son livre, *le français national*) sur l'importance du « savoir écrire ».

On peut donc dire que la variété de l'école est celle des couches culturellement hégémoniques, telle que ces couches la voient et telle qu'elles la pratiquent (ce qui n'est pas forcément la même chose). Telle qu'elles la voient c'est-à-dire en tant que norme explicite. La fonction de classe de cette norme doit être localisée. Elle comprend à côté d'un modèle de fonctionnement nécessaire un certain nombre de pièges sélectifs qui ne correspondent généralement pas à la pratique réelle des couches culturellement hégémoniques ni de personne, de nos jours. C'est dans ces pièges sélectifs qu'on voit par un abus terminologique une « langue ».

La définition de ces *couches linguistiquement hégémoniques* me rapproche de Labov et de sa couche moyenne supérieure qui serait dotée du prestige linguistique et par rapport à laquelle se détermineraient les autres couches. L'erreur générale, faite encore récemment par P. Encrevé dans son introduction par ailleurs [p. 95] excellente, à la traduction de Labov (*Editions de Minuit*, p. 36) est dans l'identification de ces couches à la bourgeoisie. On le sait les couches linguistiquement hégémoniques de Labov s'appellent *middle class* que Labov distingue soigneusement de l'*upper class* qui n'est pas linguistiquement hégémonique. Or P. Encrevé déclare que le mot *middle class* est « toujours traduit » par lui « bourgeoisie ». Or les *couches linguistiquement hégémoniques* comprennent en France essentiellement les intellectuels au sens large qui ne peuvent être assimilés sans abus aux propriétaires des grands moyens de production et d'échange.

Je propose donc de régler le problème de la norme en définissant avec netteté quelles couches en France exercent l'hégémonie linguistique, quel est leur rôle économique, politique et social en tant que couches.

C'est seulement par une référence mais une référence critique à leur pratique linguistique que peut être établie et enseignée la variété française véhiculaire en tant que forme du discours idéologique, social et scientifique. On doit inviter les enfants de toutes les couches à maîtriser ce type de discours autrement que dans ses écarts et sa bizarrerie, tout en sachant à quel point cette opération est plus difficile à réaliser avec les uns qu'avec les autres. Enfin la maîtrise raisonnée d'une forme de discours ne doit pas conduire à poser celle-ci en catégorie universelle et à rejeter les autres niveaux de l'expression. Or c'est parce qu'elle implique un

rejet de la forme standard que la formule « français, langue de la bourgeoisie » est à proscrire en tant qu'elle permet, plus facilement encore, la reproduction.

GLOTTOPOL

Revue de sociolinguistique en ligne

Comité de rédaction : Mehmet Akinci, Sophie Babault, André Batiana, Claude Caitucoli, Robert Fournier, François Gaudin, Normand Labrie, Philippe Lane, Foued Laroussi, Benoit Leblanc, Fabienne Leconte, Dalila Morsly, Clara Mortamet, Alioune Ndao, Gisèle Prignitz, Richard Sabria, Georges-Elia Sarfati, Bernard Zongo.

Conseiller scientifique : Jean-Baptiste Marcellesi.

Rédacteur en chef : Claude Caitucoli.

Comité scientifique : Claudine Bavoux, Michel Beniamino, Jacqueline Billiez, Philippe Blanchet, Pierre Bouchard, Ahmed Boukous, Louise Dabène, Pierre Dumont, Jean-Michel Eloy, Françoise Gadet, Marie-Christine Hazaël-Massieux, Monica Heller, Caroline Juilliard, Suzanne Lafage, Jean Le Du, Jacques Maurais, Marie-Louise Moreau, Robert Nicolai, Lambert Félix Prudent, Ambroise Queffelec, Didier de Robillard, Paul Siblot, Claude Truchot, Daniel Véronique.

Comité de lecture : constitué selon le thème du numéro sous la responsabilité de Claude Caitucoli

glottopol@wanadoo.fr

ISSN : 1769-7425